



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

90 N° 10 1968

La guérison d'un aveugle à Bethsaïde (*Marc*
8, 22-26)

R. BEAUVÉRY

p. 1083 - 1091

<https://www.nrt.be/fr/articles/la-guerison-d-un-aveugle-a-bethsaide-marc-8-22-26-1446>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

La guérison d'un aveugle à Bethsaïde

(Mc 8, 22-26)

Circonstances du miracle :

22 Et ils (Jésus et ses disciples) arrivent à Bethsaïde ; et on lui amène un aveugle et on le prie de le toucher.

Le miracle proprement dit :

23 Et ayant saisi la main de l'aveugle, il le conduisit hors du bourg ; et après lui avoir craché sur les yeux et lui avoir imposé les mains, il l'interrogeait :

« Vois-tu quelque chose ? »

24 Et ayant levé les yeux, il disait :

« Je vois les hommes ; je vois, en effet, comme des arbres qui marchent ».

25 Ensuite, il imposa de nouveau les mains sur les yeux.

Les effets du miracle et le renvoi du miraculé :

25b Et il commença à voir parfaitement, et il fut rétabli ; et il voyait tout nettement ; de loin.

26 Et il le renvoya dans sa maison, en disant :

« N'entre même pas dans le bourg ».

I. — LA SITUATION DU RÉCIT

1. *L'insertion dans le contexte immédiat.*

L'insertion littéraire immédiate du récit de la guérison de l'aveugle de Bethsaïde dans le contexte de l'évangile recourt à des procédés qui, pour être habituels chez Marc, n'en sont pas moins artificiels :

1. Un *mot-crochet*, le terme bourg, à la fin de notre passage, v. 26, repris au début de la péripécie suivante (v. 27), joue certainement un rôle de liaison ;

2. Une *assonance* entre les verbes entrer et s'en aller, perceptible dans la langue grecque originale (26... εισέλθης. 27 Καὶ ἐξήλθεν), peut encore servir à joindre les deux paragraphes ;

3. Une *séquence voyage* juxtapose l'épisode de Bethsaïde aux épisodes précédents de la région de Dalmanoutha (Mc 8, 10 a - 13) et de la traversée du Lac de Tibériade (Mc 8, 14-21), et aux épisodes suivants de la région de Césarée de Philippe (Mc 8, 27 ss).

A ces procédés, purement formels et quasi inexpressifs, nous aurions assurément préféré l'aménagement étudié d'une transition suggestive, mais tels ne sont pas les moyens du génie littéraire de l'auteur.

Cependant, quelques éléments du contexte nous permettent d'émettre l'hypothèse d'une *disposition symétrique*, reconnue ailleurs, qui serait fort éclairante pour saisir la pensée de l'évangéliste introduisant, ici, le récit de la guérison de l'aveugle, propre à notre écrivain sacré :

1. A la revendication pharisienne d'un « signe venu du ciel » (*Mc 8, 10 a - 13*) correspondrait, par symétrie, la première révélation du Mystère pascal de Jésus aux disciples (*Mc 8, 31-32*) ;

2. A la réprimande de Jésus adressée aux siens en raison de leur inintelligence spirituelle (*Mc 8, 14-21*) correspondrait, par une deuxième symétrie, la profession de foi de Pierre et des apôtres en la messianité de leur Maître (*Mc 8, 27-30*).

Le centre de ces deux symétries serait précisément la narration du miracle de l'aveugle recouvrant la vue ; de ce centre, nous serions en droit d'attendre ordre et lumière pour l'ensemble des quatre alternatives des deux symétries.

Quoi qu'il en soit de l'existence d'une disposition symétrique, gardons-nous bien de conclure à l'absence de liens fondamentaux entre ces divers épisodes. En effet, plusieurs notations de la réprimande de Jésus aux siens en particulier (*Mc 8, 14-21*) ne sont pas sans analogie avec le développement du miracle central : l'exclamation de lassitude du v. 17 : « Vous ne comprenez pas encore... », reprise au v. 21 selon le procédé classique de l'inclusion ; au v. 18 de ce paragraphe, il est expressément dit aux disciples : « Avez-vous des yeux pour ne point voir et des oreilles pour ne point entendre ? » ; au v. 15, ils avaient été exhortés à « ouvrir l'œil ». De telles touches nous invitent probablement à lire le récit de la guérison de l'aveugle de Bethsaïde, fait concret et historique, selon un deuxième degré de signification.

Dans un tel contexte de cécité spirituelle, le miracle recèle, à la manière des gestes prophétiques de l'Ancienne Alliance, un signe expressif du pouvoir et de la volonté de Jésus d'ouvrir les yeux de ses apôtres aux réalités qui leur échappent encore. De même la précédente guérison du sourd-bègue (*Mc 7, 32 ss*) exprimait la puissance du Maître pour ouvrir les oreilles intérieures et délier la langue des futurs missionnaires du Royaume ? Dans ce cas, la profession de foi des apôtres (*Mc 8, 27-30*) et la première confiance de Jésus

relative à son Mystère pascal (Mc 8, 31-32) seraient, ici, en parfaite situation.

2. La place du récit dans l'évangile de Marc

Le contexte exploré doit maintenant être brièvement replacé dans l'économie générale du Livre ; notre récit occupe une situation privilégiée, à la charnière de la première (1 - 8) et de la deuxième partie (9 - 16) de l'évangile.

Dans notre passage retentit encore l'écho, assourdi sans doute, de la fameuse loi du secret messianique : « Jésus renvoya (l'aveugle guéri) chez lui, en lui disant : N'entre même pas dans le bourg » (v. 26). Ici, pas plus que dans les autres premiers chapitres (cfr Mc 1, 34-44 ; 3, 12 ; 5, 45 ; 7, 36 ; 8, 30), il n'est dérogé à cette atmosphère de secret quant à l'identité exacte de la personne de Jésus, si caractéristique du début de l'évangile de Marc.

En fait, cet écho intervient donc dans le renvoi de l'ultime miraculé avant la première confession de Pierre et des disciples reconnaissant en Jésus le Messie (8, 27 ss), et avant la première confiance du Christ relative au Mystère pascal (8, 31 ss). Or, ces deux derniers événements inaugurent certainement une période nouvelle de révélation, beaucoup plus affranchie de la condition du secret : la deuxième partie de l'évangile, où la manifestation du Mystère de la personne de Jésus définira désormais le sens du mot « évangile » : le Christ est lui-même le contenu du Message confié à ses disciples, la clé du secret messianique¹.

A l'instar des yeux de l'aveugle de Bethsaïde que la salive et la main du Maître viennent de dessiller (v. 23), les yeux des apôtres commencent-ils à voir quelque chose (v. 24) de la lumière messianique diffusée par Jésus, le Thaumaturge... ?

II. — UN RÉCIT DE MIRACLE

Les critiques modernes s'accordent pour discerner habituellement trois parties distinctes dans les récits de miracle, comme s'il existait un canevas type : une première consacrée à décrire les *circonstances*, une deuxième occupée par la narration du *miracle* proprement dit, une troisième réservée à l'*effet produit*².

Notre récit, pour l'essentiel, ne paraît pas affranchi de cette loi de composition littéraire :

1. M.-J. LAGRANGE, *Evangile selon Saint Marc*, Paris, 1942, pp. LXIII ss ; G. FRIEDRICH, art. *Evangile*, dans *T.W.N.T.*, II, pp. 705 ss (trad. *Dictionnaire Biblique G. Kittel*, Genève, 1966, p. 60).

2. X. LÉON-DUFOUR, *Les Evangiles et l'Histoire de Jésus*, Paris, 1963, p. 239.

1. Le v. 22 décrit les *circonstances* de lieu et de personnes, tout en précisant la requête de guérison ;
2. Les vv. 23 - 25 a racontent *le miracle* ;
3. Les vv. 25 b - 26 constatent *l'effet produit* chez l'ancien aveugle, et relatent son renvoi ainsi que l'ultime recommandation de Jésus.

Nos critiques tentent de préciser davantage les caractéristiques ordinaires — en ce domaine, il n'y a pas de lois absolues — de ces « récits de miracle », à savoir :

1. La maladie est décrite en détail (durée, horreur, incapacité des médecins, scepticisme sur la possibilité de guérison, etc.).
2. La foi est demandée ou reconnue par Jésus, de manière explicite ou implicite.
3. L'intervention de Jésus est rapportée de façon fort simple : une parole, parfois un geste.
4. L'effet est ordinairement instantané.
5. Enfin, les assistants réagissent diversement : par la stupeur ou l'admiration, par la louange ou la diffusion de la Bonne Nouvelle³.

Dans notre récit, propre à Marc, ces caractéristiques ordinaires ne paraissent pas toutes vérifiées :

1. Nous ne savons rien de l'aveugle : ni son nom (cfr *Mc 10, 46*), ni la durée de sa maladie (cfr *5, 25*), ni son état d'âme (cfr *5, 26-27*).
2. L'aveugle reste anormalement passif ! Quelle est sa foi ? Bien perspicace l'exégète qui répondrait à cette question⁴ !
- 3 et 4. L'intervention de Jésus a perdu de sa simplicité : il « opère d'une manière laborieuse, en gémissant, et comme s'il fallait s'y prendre à deux fois⁵ ».
5. Aucune réaction ni du miraculé, ni de ses amis, ni des disciples n'est notée en finale.

L'ensemble de ces omissions ou de ces censures nous oblige, semble-t-il, à admettre pour le moins la liberté littéraire de notre auteur par rapport à des schémas reçus. Ce faisant, Marc ne donnerait-il pas à son récit une deuxième signification beaucoup plus profonde qu'une simple interprétation de miracle ? Ne retrouverions-nous pas, dans cette anomalie de composition littéraire, ce que nous avons déjà constaté à la suite de nos recherches sur l'insertion de notre épisode

3. X. LÉON-DUFOUR, *Études d'Évangile*, Paris, 1965, p. 138 ; cfr A. GEORGE, *Les Miracles de Jésus. Les données de l'Exégèse actuelle pour l'Apologétique*, dans *Bull. du Comité des Études de Saint-Sulpice*, n. 35 (1961), pp. 390-391.

4. Plusieurs commentateurs anciens ont voulu voir dans le fait de la guérison par degrés une indication de la faiblesse de la foi de l'aveugle.

5. E. OSRY, *Les Évangiles Synoptiques*, Paris, 1947, p. xxix.

dans le contexte et dans le plan de l'évangile, à savoir : une relecture symbolique du miracle primitif ? C'est au commentaire qu'il appartient de répondre.

III. — COMMENTAIRE DU TEXTE

1. *Les circonstances du miracle (v. 22)*

Le seul v. 22 contient quatre verbes d'action, dont trois au présent historique ; cette accumulation, conforme au style de Marc, donne beaucoup de vivacité au récit.

a) « *On lui amène un aveugle...* »

Très nombreux dans le Proche-Orient ancien, les aveugles portaient leur infirmité — congénitale (*Jn 9, 1 ss*), sénile, ou le plus souvent résultat d'une ophtalmie purulente (aggravée par le soleil, la poussière et la saleté) — comme le châtiment divin provoqué par un péché individuel ou familial (*2 S 3, 9. 28 ss*).

Cette origine ambiguë de la cécité, commune d'ailleurs aux autres maladies, explique sans doute l'appel de la Loi à manifester de la bienveillance pour l'infirmes (cfr *Lv 19, 14 ; Dt 27, 18*), ainsi que sa réserve à l'égard du pécheur châtié (*Lv 21, 18*). Une tradition rabbinique, qui peut remonter à R. Eliézer, va jusqu'à interdire la visite aux malades des yeux⁶.

De la cécité physique, conçue comme une conséquence du péché, à la cécité spirituelle, il n'y avait qu'un pas à franchir. Aussi, dans l'A.T. comme dans le N.T., les textes abondent qui parlent d'aveugles au figuré ; c'est le cas du contexte immédiat de notre récit (*Mc 8, 14-21*), à propos des disciples.

Avec l'aveugle de Bethsaïde, nous avons certainement affaire à une cécité physique. Cependant, si nous comparons celui-ci au second aveugle de l'évangile de Marc, Bartimée de Jéricho (*10, 46*), dont la guérison est racontée selon toutes les lois de composition littéraire, rappelées ci-dessus, nous sommes frappés par l'absence de tout élément concret et personnel qui dépeigne un peu le premier, alors que le portrait du second nous est brossé en quelques traits bien évocateurs. N'aurions-nous pas ici un nouvel indice du passage, en deuxième lecture, de l'individu historique au type général, de la cécité physique à la cécité spirituelle ?

b) « *... et on le prie de le toucher* »

L'imposition des mains est un acte symbolique, fréquent dans la Bible, qui se pratique sur les victimes offertes en sacrifice, pour

6. Cfr *Traité Nedarim*, B. 41 a, cité par J. BONSIRVEN, *Textes rabbiniques*, Rome, 1955, n. 1347.

exprimer une bénédiction liturgique dans les guérisons de malades, dans la transmission des charges, etc.

Marc exprime ce geste par le verbe « toucher », qu'il utilise une dizaine de fois dans son évangile : Jésus guérit en touchant ou en se laissant toucher. Par deux fois (*Mc 3, 10 ; 6, 56*), nous trouvons ce verbe dans les « sommaires » dont l'origine littéraire, selon les critiques, est antérieure à la rédaction des évangiles⁷. La plupart des autres emplois sont également attestés chez les autres synoptiques. Il s'agit très certainement d'un geste que Jésus accomplissait de manière habituelle ; d'ailleurs, après la Pentecôte, les apôtres se sont appliqués à l'imiter (*Mc 16, 19 ; Ac 9, 12. 17 ; etc.*).

Plus nettement que les autres, notre auteur signale le lien entre le « toucher » physique et la transmission d'une vertu curative, émanant de l'être de Jésus⁸. A peine l'hémorroïse eut-elle touché à la dérobée le vêtement du Christ, que « *Jésus eut conscience de la force qui était sortie de lui* » (*Mc 5, 30 ; cfr Lc 6, 19*).

C'est la foi en la puissance curative de ce toucher qu'expriment ceux qui amènent l'aveugle au Maître ; dans leur démarche, nous pouvons vérifier la deuxième caractéristique des récits de miracle (voir p. 1086), à cette différence près qu'il s'agit ici de la confiance des amis de l'infirme et non de la sienne propre. D'ailleurs, l'évangile de Marc nous avait déjà offert un exemple de suppléance en faveur d'un infirme : le sourd-bègue, du territoire de la Décapole (7, 32). Il est vrai que celui-ci avait davantage besoin d'interprètes qu'un aveugle (cfr 10, 47-48).

En outre, les récits de guérison de ces deux infirmes présentent des points de contacts littéraires étonnants :

Mc 7, 32-33

Et on lui amène un sourd, qui de plus parlait difficilement, et on le prie de lui imposer la main. Le prenant hors de la foule à part...

Mc 8, 22-23

Et on lui amène un aveugle, et on le prie de le toucher. Et ayant saisi la main de l'aveugle, il le conduisit hors du bourg.

Remarques homilétiques

1. De la cécité physique de l'aveugle de Bethsaïde, nous pouvons passer à notre propre cécité spirituelle de disciples du Christ dont les yeux ont besoin d'être ouverts afin qu'ils voient « le Fils, Lumière de nos yeux » (cfr *Tb 11, 14*).

7. X. LÉON-DUFOUR, *Les Evangiles et l'Histoire de Jésus*, p. 240.

8. Ce rite de guérison par contact physique appartient à l'économie de l'Incarnation historique de Jésus. La Résurrection paraît l'abroger (*Jn 20, 17*) en faveur de l'économie sacramentaire.

2. Ceux qui ont un charisme de foi plus grand dans la communauté doivent jouer un rôle analogue à celui des amis de l'aveugle ou du sourd-bègue, pour amener au Seigneur le frère handicapé ou l'homme dont les yeux n'ont pas encore été ouverts à la foi.

3. Le contact vivifiant et salvifique avec le Christ s'établit désormais en plénitude par la réception des sacrements de la Nouvelle Alliance.

2. *Le miracle* (vv. 23 - 25 a)

L'auteur décrit le miracle dans son style pittoresque (cfr *Mc* 5, 8-13 ; 7, 32-35) : quelques détails esquissent bien le caractère très humain de Jésus. En particulier, ses gestes tout simples révèlent à la fois sa puissance messianique et une authentique tendresse.

a) *Prendre l'aveugle par la main* pour le guider dans sa marche hésitante, n'est en soi qu'un service banal, que peut lui rendre un simple enfant. L'intention que Marc prête à Jésus lorsqu'il pose ce geste est d'échapper au tapage publicitaire et de sauvegarder le fameux secret messianique.

En outre, si cette guérison doit servir aussi à l'éducation de la foi des apôtres, on comprend fort bien qu'elle se fasse « hors du bourg ». Marc distingue habituellement l'enseignement réservé aux disciples en particulier de celui destiné au grand public. Parallèle à l'instruction intime du groupe privilégié, la leçon de choses que va constituer ce geste prophétique se donnera au bénéfice exclusif des témoins de la guérison⁹. Réalisée dans le même climat d'isolement et d'initiation des disciples, la guérison du sourd-bègue (7, 32-35) peut être interprétée de manière analogue : là, Jésus voulait ouvrir les oreilles et délier la langue des futurs missionnaires.

b) Le deuxième geste du thaumaturge, *l'application de salive sur les yeux*, surprend quelque peu notre sensibilité moderne. Sans doute fait-il songer à celui du jeune Tobie qui avait appliqué du fiel de poisson sur les yeux de son père pour les guérir (*Tb* 11, 8). En fait, on reconnaissait à la salive (surtout si on la crachait à jeun) une certaine vertu curative pour la vue (cfr *Jn* 9, 6). Marc rapporte une autre fois ce procédé dans le récit précédent de miracle « coulé sur le même moule¹⁰ » (7, 33). La tradition rabbinique interdit d'user de ce singulier remède le jour du Sabbat¹¹.

9. Cfr E. TROCMÉ, *La formation de l'Évangile de Marc*, Paris, 1963, p. 123.

10. E. TROCMÉ, *op. cit.*, pp. 57 et 142.

11. *Tr. Sabbat*, XIV, 14 d ; M.-J. LAGRANGE, *Évangile selon Saint Marc*, Paris, 1942, p. 212.

c) *Entre les deux impositions des mains*, Jésus demande à l'aveugle : « *Vois-tu quelque chose ?* » (v. 23). Saint Jean Chrysostome expliquait cette question insolite par la volonté de Jésus de parfaire la foi de l'aveugle. Néanmoins, il nous semble que, dans le contexte actuel de l'évangile, elle s'adresse davantage aux disciples qu'au malade lui-même : ce serait une sorte d'anticipation symbolique de la question directe que Jésus pose plus loin aux apôtres : « *Qui suis-je au dire des gens ?* » (8, 27). Les commentateurs s'interrogent sur le motif de cette guérison en deux temps, unique en son genre dans l'Évangile. La plupart y discernent aujourd'hui un procédé pédagogique visant l'éducation de la foi des disciples¹².

Marc, le plus sévère censeur de l'inintelligence des apôtres, de leur cécité spirituelle, n'hésite pas à souligner l'impatience du Maître devant leur lenteur à « voir » et les détours où ils se perdent avant de croire. Lorsqu'il les interroge, en *Mc 8, 27-29*, pour sonder leurs convictions sur son identité, le Christ procède de nouveau en deux temps : interpellés une première fois au sujet de ce que pensent les gens, ils énoncent diverses opinions qui circulent autour d'eux ; sommés par une seconde question de Jésus de se prononcer personnellement, ils confessent résolument par la bouche de Pierre : « Tu es le Christ ». Il est permis de se demander si le premier stade de guérison de l'aveugle — quand il commença à voir, mais encore si confusément qu'il ne distingue pas un homme d'un arbre (v. 24) — ne correspondrait pas symboliquement à la première réponse embrouillée des disciples (v. 28). Dans cette hypothèse, la guérison complète de l'aveugle (v. 25) figurerait la profession de foi de Pierre (v. 29), qui témoigne enfin d'une saisie définitive du Mystère par les disciples.

Remarques homilétiques

1. Le passage de la cécité spirituelle à une claire vision de foi suppose tout un itinéraire : prendre conscience qu'on n'y voit pas ; désirer la lumière ; accueillir le Seigneur qui vient, etc. Ces étapes progressives de la « guérison » invitent à la patience.

2. Seul Jésus peut éduquer notre regard pour qu'il arrive à percer le Mystère profond de sa personne, les développements secrets de son Règne, les événements de l'histoire et le cœur des hommes.

3. Comment chacun de nous répond-il aux questions que Jésus lui pose aujourd'hui par la voix de son Église, les signes des temps et les suggestions intérieures de son Esprit ?

12. Cfr SCHANZ, *Commentar über das Evangelium des heiligen Marcus*, Fribourg-en-Br., 1881 ; B. RIGAUX, *Témoignage de l'Évangile de Marc*, Paris, 1965, pp. 50 et 163-164.

3. *L'effet produit* (vv. 25 b - 26)

« *L'aveugle commença à voir parfaitement et il fut rétabli et il voyait*¹³, *tout nettement, de loin* ». Ce style emphatique souligne le succès complet de l'opération. Jouissant désormais à cent pour cent de l'usage de ses yeux, rétabli dans un état normal, l'ancien aveugle apparaît comme un témoignage vivant de l'œuvre de restauration messianique.

On ne peut s'empêcher de remarquer le contraste entre cette guérison progressive et la guérison instantanée de Bartimée : « Aussitôt il recouvra le vue » (*Mc 10, 52*). « L'évangéliste a pu vouloir opposer le caractère difficile de la première (guérison de l'aveugle de Bethsaïde) à l'extrême rapidité de la seconde (guérison de l'aveugle de Jéricho) pour souligner symboliquement combien l'enseignement donné par Jésus, de 8, 31 à 10, 45, avait ouvert les yeux aux disciples »¹⁴.

69 - Limonest (France)
Grand Séminaire du Prado

R. BEAUVÉRY

13. M. ZERWICK, *Analysis philologica N.T. graeci*, Rome, 1953, p. 100, note que ce verbe est à l'imparfait, comme souvent chez Marc pour désigner l'effet ultime et définitif d'une guérison.

14. E. TROCMÉ, *op. cit.*, p. 65.